

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Vos équipements de Réfrigération et de Traitement d'Air sont dans l'obligation d'être conformes à la réglementation en vigueur (F-GAS, DESP, diagnostic énergétique). C'est une bonne nouvelle car cela peut être l'occasion de gagner en pérennité et en compétitivité, en optimisant vos coûts énergétiques et en améliorant votre image ECO-Responsable dans la lutte contre le réchauffement climatique.



Pour passer à l'économie d'énergie :

- ✓ Audit Energétique
- ✓ Ingénierie en conception/construction/
- ✓ maintenance
- ✓ Proposition de mis en œuvre d'un
- ✓ plan de progrès
- ✓ Mise en œuvre des solutions sur site
- ✓ Accompagnement dans la revente des CEE aux obligés
- ✓ Assistance Technique, maintenance et réglages
- ✓ Engagement sur les économies d'énergies – CPE

Nos expertises

INGÉNIERIE DE CONCEPTION :

- ✓ APS

- ✓ Budget
- ✓ Retour sur investissement

MISE EN OEUVRE :

Nous utilisons des fluides «verts» types CO2, NH3,HFO et nos solutions techniques sont éligibles aux Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) :

- ✓ Récupération de chaleur sur groupe froid
- ✓ Régulation HP / BP Flottante
- ✓ Variation de vitesse sur compresseur
- ✓ Condenseur HE
- ✓ Mise en œuvre de système de comptage d'énergie
- ✓ Accompagnement du client dans le revente des CEE
- ✓ Garantie de fonctionnement et de performance
- ✓ Accompagnement du client dans la recherche de financement et de subventions

VEILLE RÉGLEMENTAIRE:

- ✓ Proposition de solutions
- ✓ techniques à haute efficacité
- ✓ Énergétique et Pérenne dans le temps

[Mentions légales](#)

[Cookies](#)

[Plan du site](#)

[Les sites du Groupe](#)



[Configurer les cookies](#)